



COMMUNIQUE DE PRESSE

LA FHF S'ENGAGE DURABLEMENT POUR LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL DES STAGIAIRES PARAMEDICAUX

La Fédération hospitalière de France (FHF), en partenariat avec la Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers (FNESI), lance une charte de neuf engagements pour la qualité de vie au travail (QVT) des stagiaires paramédicaux.

Les établissements publics de santé sont des lieux de stage qui offrent des contenus cliniques appropriés aux meilleurs apprentissages professionnels. Or, l'accompagnement des stagiaires est une préoccupation majeure de la FHF tant pour la transmission des valeurs du service public que pour la fidélisation des jeunes professionnels.

Aussi, dans la continuité de leurs concertations et partenariats, la FHF et la FNESI ont-elles décidé, en juillet 2016, de s'engager conjointement en faveur de l'optimisation des conditions de vie et d'encadrement des stagiaires paramédicaux afin de les accompagner au mieux dans la réussite de leurs études.

Un engagement concret

Cette initiative se traduit aujourd'hui par une charte. Les neuf engagements pris avec les associations professionnelles et étudiantes visent à consolider les avancées déjà observées en matière d'encadrement des stagiaires et à améliorer les quelques points de vigilance qui demeurent (formation des tuteurs, organisation de temps dédiés...).

Une volonté d'agir durablement

La charte « Les neuf engagements pour la qualité de vie des stagiaires paramédicaux » est diffusée par ses signataires dans les établissements à partir d'avril 2018. Une prochaine étape aura lieu à l'automne avec l'annonce des résultats de deux enquêtes : l'une, à destination des employeurs, aborde l'évaluation des politiques de stages tandis que l'autre concerne la perception par les stagiaires des formations « au lit des patients ». Les résultats serviront à dévoiler, toujours à l'automne 2018, une feuille de route pour la mise en œuvre de la charte.

A travers cette démarche, la FHF entend – avec ses partenaires associatifs représentatifs des formations paramédicales – agir durablement pour les conditions de travail et la QVT des stagiaires dont elle a la responsabilité. Au-delà, elle entend contribuer activement au déploiement des compétences de générations de professionnels paramédicaux.

Frédéric Valletoux, président de la FHF